

viticulture

Le vin de Cahors rejoint le Sud-Ouest

l'essentiel

Après de longues années de défiance et de méfiance, le vin de Cahors rejoint, comme partenaire, l'interprofession des vins du Sud-Ouest. C'est signé depuis hier.

Jean-Marie Sigaud, président de l'Union interprofessionnelle du vin de Cahors (UIVC) a paraphé hier, à la préfecture de région à Toulouse, la convention de partenariat qui unit, pour trois ans, l'UIVC à l'Interprofession des vins du Sud-Ouest (IVSO). L'épilogue de longs mois de négociations parfois tendues entre les deux structures. Jean-Marie Sigaud justifie sa décision.

Pourquoi avez-vous finalement décidé de rejoindre le Sud-Ouest ?

Nous sommes considérés comme invités pendant trois ans par l'IVSO et nous ne sommes pas membres de droit. C'est une convention triennale. Mais cela veut aussi dire que nous participons totalement aux démarches de promotion de l'IVSO. Nous serons intégrés dans le système et nous aurons droit de regard sur les décisions prises.

Cela signifie que l'appellation Cahors va se fondre dans le Sud-Ouest ?

Pas du tout. Nous conservons toute notre identité et notre capacité d'action en fonction de nos décisions stratégiques. L'UIVC continue comme au-



Jean-Marie Sigaud, cette semaine, à la villa Malbec / Photo DDM, Mario Salvet.

jourd'hui avec la même personne. Mais notre arrivée dans l'IVSO était devenue incontournable. Que Cahors ne figure pas dans les linéaires Sud-Ouest, ça dérange beaucoup les metteurs en marché. Ensuite, l'entité Sud-Ouest est une réalité médiatique. Le guide hachette parle du Sud-Ouest, par exemple et nous met dedans. Enfin, jusqu'en 2005-2007, le négoce était très fort à Cahors, en terme de volume. Aujourd'hui, nos acheteurs sont Vinovallée ou des Bordelais. Le moment de faire avancer les choses est donc venu. Comme je veux être transparent, je précise que nous mettrons aux chapeaux entre 150 000 et 200 000

euros par an.

Mais vous avez longtemps résisté aux pressions, notamment politiques, pour rentrer dans le sud-ouest...

Il y a cinq ans, nous avons défini notre stratégie « malbec ». C'était le rapprochement avec les Argentins, les Journées internationales du malbec et la construction de la Villa malbec. Il fallait aller au bout de ce programme que je considère comme une réussite. **Vous n'y allez pas sur la pointe des pieds ?**

Non. Nous sommes déterminés à réussir. Nous participerons aux actions de l'IVSO. Nous avons confiance dans la qualité de nos vins.

Quel rôle entendez-vous jouer personnellement dans cette période ?

En mars, je serai renouvelable. Mais je ne veux pas rester pour rester. Je veux qu'on engage des réformes de fond des institutions ou sur la hiérarchisation. Je tiens à ce que le syndicat de défense soit encore plus proche de l'UIVC. Que nos équipes administratives travaillent ensemble ici à la Villa malbec. C'est la garantie de plus d'efficacité. Je veux aussi que les relations production-commerce soient plus efficaces. Si tout ça peut se faire, OK. Sinon, je rentrerai chez moi...

Propos recueillis par Laurent Benayoun.

repère

L'IVSO PÈSE LOURD...

L'interprofession des vins du Sud-Ouest (IVSO) pèse lourd dans le paysage viticole, depuis l'Aveyron jusqu'au Pays basque.

En quelques chiffres l'IVSO, qui a été créée en 2008, c'est : 14 AOP (appellations d'origine protégée) : 380 000 hl Brulhois, Fronton, Côtes de Millau, Coteaux du Quercy, Entraygues et Fel, Estaing, Gaillac, Irouléguay, Madiran, Marcillac, Pacherenc du Vic-Bilh, Saint-Mont, Saint-Sardos et Tursan.

12 IGP (Indications géographiques protégées) : 1 000 000 hl, les trois plus importantes étant les Côtes de Gascogne, les Côtes du Tarn et le Comté Tolosan.

Viennent ensuite les IGP de l'Agenais, IGP de l'Ariège, IGP de l'Aveyron, IGP du Comté Tolosan (140 000 hl), IGP des Côtes de Gascogne (670 000 hl), IGP des Coteaux de Clanes, IGP du Gers, IGP des Landes, IGP des Côtes du Lot, IGP des Côtes du Tarn (130 000 hl), IGP du Thézac-Perricard, IGP La-villedieu.

L'arrivée du vin de Cahors, dans ce contexte, est évidemment un événement marquant. « Cahors sera traité comme tout le monde, assure Paul Fabre, le directeur de l'IVSO. Ils seront dans le conseil d'administration, à l'assemblée générale, et participeront à nos commissions sur l'export, la France et l'économie. Cahors, c'est 150 000 hectolitres, une notoriété importante et des compétences humaines ».